



Sécurité technique  
Normalisation, sanctions et registre matricule

Votre référence  
Votre lettre du  
No d'enregistrement 41-10/41-10.01  
Responsable Nathalie Donzé  
No. de tél. 031 325 93 48  
No. de fax 031 325 80 53  
E-Mail nathalie.donze@bazl.admin.ch  
CH-3003 Berne, le Juin 2005

### Communication techniques - amendement no 70

Ci-jointe, veuillez trouver la dernière révision de notre recueil des "communications techniques". Nous vous saurions gré de mettre à jour votre classeur selon la liste suivante:

Titre	Insérer			Enlever		
	Numéro	Page	Edition	Numéro	Page	Edition
Liste des communications techniques en vigueur	00.040-00	1-3	01.07.2005	00.040-00	1-3	01.12.2004
Catégories de navigabilité	02.001-20	1-3	01.07.2005	02.001-20	1-3	22.08.1994
<b>NOUVEAU:</b> Aéronefs de la catégorie spéciale, sous-catégorie avions Eco-light	02.030-30	1-5	01.07.2005			

Nous vous prions d'inscrire l'amendement dans la liste de contrôle des modifications (CT-C 00.000-00).

Les exploitants d'aéronefs reçoivent **toutes** les communications techniques nouvellement éditées ou révisées.

Toute question relative au présent amendement est à nous adresser **par écrit** (par E-Mail ou lettre).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Office fédéral de l'aviation civile

Christian Hegner, Vice-directeur  
Chef division Sécurité technique

Nathalie Donzé  
Normalisation, sanctions et registre  
matricule